

REUNION DU 18 OCTOBRE 2005

L'an deux mille cinq, le dix huit octobre, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de Réunions de la Commune, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire

Etaient présents : ROGER Betty, NAVARRE Maurice, NAVARRE Denis, SOMMERMONT Jean-François, PARMENTIER Sandrine, HERMANT Eric, NAVARRE Jean-Claude, LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise.

Absents : BASSET Franck (qui a donné un pouvoir à SOMMERMONT Jean-François)

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 06/09/2005.

1. PRIORITES DES TRAVAUX DU SIVOM DE BOVES

Monsieur le Maire informe l'assemblée du passage dans la commune le 1^{er} septembre 2005, du contrôleur de la subdivision de la DDE. Cette rencontre a permis de lister les besoins et projets routiers communaux classés par ordre de priorité, d'estimer le coût des travaux et d'évaluer leurs éventuelles urgences d'un point de vue purement technique.

- Priorité n° 1 : Bordurage de la Rue de Rumigny.
Coût estimatif TTC 19 900 €
- Priorité n° 2 : Chaussée neuve + bordurage de la Rue du Haut.
Coût estimatif TTC 22 745 €
- Priorité n° 3 : Bordurage + couche de surface de la Rue d'Estrées.
Coût estimatif TTC 19 150 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la liste et le classement.

2. LE POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire donne à l'Assemblée les dernières informations concernant la dissolution de la Communauté de Communes du Sud Amiénois. A ce jour, seule la Commune de Rumigny n'a pas délibéré en faveur de la dissolution, se laissant le temps de réfléchir avant de prendre sa décision. Lors de sa dernière assemblée, la Communauté de Communes a créé une commission pour la dévolution des biens constituée des maires des six Communes ; la première réunion a eu lieu le 17 octobre. Cette séance de travail a permis d'inventorier l'actif, d'évoquer la destination des biens et d'appréhender les emprunts en cours.

Monsieur le Maire rappelle que le choix de la future intercommunalité doit être établi avant le 30 juin 2006. Il n'y a donc pas lieu de se précipiter.

Les membres du Conseil souhaitent à l'unanimité réfléchir avant de prendre une décision. Ils décident donc leur participation à des séances de travail et la consultation des Grattepanchois et Grattepanchoises sous forme d'enquête personnalisée afin de recenser leurs attentes et leurs craintes.

Une première réunion de travail suivra la séance du Conseil Municipal.

3. QUESTIONS DIVERSES

• *Défense incendie* : M. le Maire informe l'assemblée que le centre de secours d'Ailly sur Noye procédera d'ici fin novembre à la vérification des hydrants assurant la défense incendie de la commune. M. Navarre Jean-Claude assistera le vérificateur.

• *Eaux usées* : Comme nous l'évoquions à la dernière réunion de Conseil et lors de contrôles effectués dans notre village, il a été constaté que plusieurs foyers rejettent les eaux usées sur la voie publique, de jour comme de nuit, directement ou à l'aide d'une pompe, ce qui est strictement interdit. Un avis à la population sera distribué très prochainement. Monsieur le Maire précise qu'il sera obligé de prendre un arrêté nominatif afin de donner toutes suites de droit à cette non-conformité dûment constatée.

• *Opération brioches* : Le Conseil Municipal a opté pour le versement d'une subvention en remplacement de cette manifestation de solidarité. La somme a été inscrite au budget.

• *Colis de fin d'année* : L'Assemblée reconduit cette opération sur la même base que les années précédentes.

• *Logement communal - Mairie* : Le logement est libre depuis le 30 septembre. Il convient désormais de réfléchir à sa destination future : soit une nouvelle location (après les travaux nécessaires), soit une réhabilitation en bureaux (les locaux de la mairie étant insuffisants, notamment pour les archives). Ce choix sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

• *Haies privées* : Mme Parmentier souhaite que la taille de la haie située en face de sa propriété soit réalisée, jugeant que celle-ci déborde sur la voie publique, ce qui occasionne une gêne pour les véhicules circulant dans cette rue. M. le Maire s'engage à intervenir à nouveau auprès du propriétaire pour effectuer cette taille.

• *Entretien du village* : M. le Maire propose de réfléchir sur une éventuelle extension du contrat d'entretien afin d'étendre les zones de tonte, de taille et de traitement, suite à la rupture du contrat de l'employé environnemental de la Communauté de Communes du Sud Amiénois. Des devis vont être demandés auprès du C.A.T. de Cottenchy. Un avenant au contrat sera alors proposé au Conseil Municipal. A la demande de Mme Parmentier, le désherbage de la ruelle sera prévu.

• *Location Salle des Fêtes* : Les avis pour réserver la Salle des Fêtes en 2006 seront distribués très prochainement.

• *Guide cantonal* : Le thème du guide réside sur la chaîne alimentaire. Dans notre village, seule la production agricole a trait à ce sujet. Une demande sera faite auprès de M. Fleury, éleveur ovin.

• *Lotissement Rue d'Oresmaux* : M. le Maire regrette le manque de concertation de la part du lotisseur avant le dépôt des permis de construire, ce qui occasionne du retard dans le traitement des dossiers.

• *Lanternes* : Deux lanternes d'éclairage public sont à changer dans le village. Le devis s'élève à 461,08 € T.T.C. pour les deux lanternes ; les travaux seront réalisés très prochainement.

• *Virage du transformateur* : Concernant la barrière qui doit protéger le virage de la Rue de Rumigny et la Rue d'Estrées sur Noye, un devis a été demandé.

Les Membres du Conseil Municipal